

Commune de Paudex

bureau du conseil communal



PROCES-VERBAL

du 5 septembre 2016 à 20h, à la salle communale,

ORDRE DU JOUR

Présents : 40

Absents et excusés : 0

1. Appel des conseillères, conseillers
2. Acceptation de l'Ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 juin 2016
4. Assermentation des nouveaux conseillères, conseillers absent(e)s lors de la séance officielle d'assermentation
5. Communications du bureau
6. Election de la commission mixte pour la parcelle 256
7. Election des commissions permanentes pour la législature 2016-2021
8. Préavis municipal n° 6/2016 –Attribution de compétences à la Municipalité - Législature 2016-2021 et jusqu'au 31 décembre de l'année du renouvellement intégral des autorités - Annexe au règlement du Conseil communal.
9. Communications municipales
10. Propositions individuelles et divers

Le Président

S'excuse pour le couac concernant l'heure de convocation, il constate que tout le monde a reçu l'heure corrigée. Il prie l'assemblée d'excuser M. Nippell pour le Régional, et salue la présence de M. Claude Quartier pour le Coquadit.

Il déclare la séance ouverte à 20h.

1. APPEL DES CONSEILLERES ET CONSEILLERS

D'après l'appel, 40 conseillères et conseillers sont présents. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président

Demande une modification de l'ordre du jour. Au point 3, acceptation du PV de l'assermentation du 13 juin 2016.

L'ordre du jour modifié est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

3. - PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2106 ;

Le procès-verbal est passé au vote et accepté à l'unanimité.

- PROCES-VERBAL DE L'ASSERMENTATION DU 13 JUIN 2016 ;

Le procès-verbal est passé au vote et accepté à l'unanimité.

4. ASSERMENTATION DES NOUVEAUX CONSEILLERES, CONSEILLERS ABSENT(E)S LORS DE LA SEANCE OFFICIELLE D'ASSERMENTATION

Mme Claudine Di Natale, MM Pierre Crisinel, Ramon Estève Christian Frigerio et Olivier Maillard sont appelés à venir devant. Les cinq conseillers sont assermentés par M. Jean-Philippe Chaubert, le Président.

Le quorum passe à 23 à partir de maintenant.

5. COMMUNICATIONS DU BUREAU

Le Président

rappelle que le micro est de rigueur à chaque séance.

Le 22 août 2016, la secrétaire, ainsi que lui-même ont animé une séance pour les nouveaux conseillers. Un moment d'échange fort agréable malgré le petit comité présent.

Le 5 août 2016, il a participé à la séance du conseil communal de Belmont. Il demande aux conseillers de ne pas tarder à ouvrir leur enveloppe afin de savoir rapidement s'ils font partie d'une commission sollicitée pour un préavis et si ils en sont le président. En effet, c'est le président de la commission qui doit prendre directement contact avec les autres membres de la commission ainsi que le municipal chargé du dossier.

Une fois le rapport terminé, celui-ci doit parvenir le jeudi précédent le conseil, au greffe municipal, à la secrétaire du conseil, au municipal en charge du dossier, ainsi qu'au président.

6. ELECTION DE LA COMMISSION MIXTE POUR LA PARCELLE 256

Le Président

cette commission est composée de 6 membres, élection pour toute la législature. Les deux municipaux sont Mme Arielle Martin et M. Jean-François Spring. 4 membres du conseil doivent donc être élus.

Pour mémoire, les anciens membres étaient Mmes Liliane Enz et Anne-Claude Kunzi-Hofmann et M. Christian Frigerio

M. Crousaz

demande si les 3 proposés acceptent.

Le Président

n'en n'a pas été informé.

M. Frigerio

dit que la commission se trouve dans une phase délicate. Elle a été créée pour deux buts. D'abord, résoudre la problématique de la parcelle 256 et, la deuxième phase, les aménagements de la rive du lac. La commission a rendu un rapport le 5 octobre 2015 à la municipalité. Il a été décidé de poursuivre le travail de la commission avec des négociations. Raison pour laquelle la commission a peu communiqué avec le conseil, à son grand regret, mais cela était nécessaire. La commission a rencontré à plusieurs reprises la municipalité en comité restreint. Le président de la commission mixte de la parcelle 256 estime qu'il serait compliqué de remplacer M. Fernand Grandjean, ancien membre de la commission. Dès lors, il est proposé de garder la commission tel quel jusqu'à la fin de l'année et de revoir la situation d'ici quelques mois, afin d'estimer s'il serait judicieux de rajouter un conseiller à cette commission.

Le Président demande si les 3 anciens membres se représentent, ils acceptent à l'unanimité.

Le conseil accepte que la commission reste à 3 membres.
La commission est reconduite par acclamation.

7. ELECTION DES COMMISSIONS PERMANENTES POUR LA LEGISLATURE 2016-2021

a) ELECTION DE LA COMMISSION DE GESTION

Cette commission est élue pour une année

Ancienne commission composée de MM Jean-Marc Rüegger, président, Ramon Esteve, Gianfranco Farinelli, Jean-Marc Desbaillets et Guy Perrin ayant quitté le conseil.

Mme Enz propose la candidature de Mme Anne-Claude Kunzi-Hofmann, qui accepte

Mme Kunzi-H. propose la candidature de Mme Patricia Khelidj, qui accepte

M. Ternon propose la candidature de M. Maurizio Alba, qui accepte

M. Alba propose la candidature de M. Pascal Ternon

M. Crousaz demande si les anciens sont candidats à leur réélection.

M. Rüegger Laisse la place aux nouveaux candidats proposés.

M. Chappuis Propose la candidature de M. Jean-Marc Rüegger qui, malgré ses propos, accepte.

M. Crousaz Propose la candidature de M. Jean-Marc Desbaillets, qui accepte.

Mme Chaubert Propose la candidature de M. Ramon Estève, qui accepte.

M. Maillard Propose la candidature de M. Gianfranco Farinelli, qui accepte.

M. Farinelli Propose la candidature de M. Alexandre Berthet, qui accepte.

Une élection à bulletin secret est de rigueur selon l'art 47 de notre règlement communal. Scrutin au système proportionnel.

Sont élus MM Jean-Marc Rüegger et Gianfranco Farinelli avec 33 voix
M. Maurizio Alba avec 26 voix

Ont obtenu des voix Mme Anne-Claude Kunzi-Hofmann avec 22 voix, M. Estève Ramon avec 21 voix, Mme Patricia Khelidj et MM Jean-Marc Desbaillets et Pascal Ternon ex-aequo avec 20 voix, et M. Berthet avec 16 voix.

Nous passons au 2^{ème} tour de l'élection à bulletin secret des deux membres manquants. Scrutin au système majoritaire Tout le monde se représente sauf les 3 élus.

Le Président relève que c'est la première fois depuis 5 ans que nous sommes au complet, 45.

Sont élus M Desbaillets avec 18 voix et ex-aequo Mme Kunzi et M. Esteve Ramon avec 17 voix.

M. Ramon Renonce en faveur de Mme Anne-Claude Kunzi-Hofmann.

Sont élus pour la commission de gestion Mme Anne-Claude Kunzi-Hofmann, MM Alba Rüegger Farinelli et Desbaillets.

b) ELECTION DE LA COMMISSION DES FINANCES

Cette commission est élue pour une année

Cette commission est reconduite par acclamation soit :

M. André Crousaz (Président), Mme Franziska Chaubert, M. Daniel Chapuis, M. Olivier Maillard et M. Mohammed Khelidj.

c) ELECTION DE LA COMMISSION D'URBANISME

Cette commission est élue pour toute la législature

Ancienne commission composée de Mmes Bettina Dürrenmatt, Liliane Enz, MM Jean-Jacques Fruchiger Aldo Heymoz

Mme Enz Propose la candidature de Mme Marianne Quartier, qui accepte

M. Farinelli Propose la candidature de M. Alexandre Berthet, qui accepte

Mme Dürenmatt Propose la candidature de M. Luc Viand, qui accepte

M. Viand Propose la candidature de Mme Bettina Dürenmatt, qui accepte

Mme Kunzi-Hofm. Propose la candidature de Mme Liliane Enz, qui accepte

M. Farinelli Propose la candidature de M. William Baer, qui accepte

M. Frigerio Propose la candidature de Mme Patricia Khelidj, qui refuse

45 bulletin distribué rentré 45 un blanc majorité à 23

Sont élus Mme Marianne Quartier avec 40 voix, Mme Liliane Enz et M. Luc Viand avec 37 voix et M. William Baer avec 33 voix M. Alexandre Berthet 28 voix.

A obtenu des voix Mme Bettina Dürenmatt 25 voix

Sont élus pour la commission d'urbanisme MMES Marianne Quartier Liliane Enz et MM Luc Viand, William Baer et Alexandre Berthet.

d) ELECTION DE LA COMMISSION DE RECOURS EN MATIERE D'IMPOT COMMUNAUX

Cette commission est reconduite par acclamation soit :

Mme Bettina Dürenmatt (Présidente) Mme Jasmine Baudois-Pichard, M. Daniel Zahnd

**8. PREAVIS MUNICIPAL N° 6/2016 –ATTRIBUTION DE
COMPETENCES A LA MUNICIPALITE - LEGISLATURE 2016-2021 ET
JUSQU’AU
31 DECEMBRE DE L’ANNEE DU RENOUVELLEMENT INTEGRAL DES
AUTORITES - ANNEXE AU REGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL.**

La commission ad hoc, composée de M. Jean-Marc Desbaillets, président, de Mme Bettina Dürrenmatt et de M. Pascal Ternon s’est réunie le 26 août 2016 en présence de M. Serge Reichen, syndic.

M. Desbaillets

lit son rapport. Il relève que dans le fond cette annexe ne diffère que très peu de celle de la législature précédente. Seul le droit de procéder à des acquisitions de participation dans des sociétés commerciales a été légèrement augmenté.

Considérant, la confiance que la commission a envers la municipalité, il n’y a pas lieu d’aller à l’encontre de ce préavis.

Cependant, il est relevé qu’il apparaît étrange qu’une limite maximale soit fixée pour l’aliénation d’un bien. Le risque qu’une telle malversation se produise, apparaît irréaliste au vue de la gestion rigoureuse des deniers publics par la municipalité.

La commission relève un détail: la première phrase du paragraphe 3 n’a pas lieu d’être, dès lors elle est supprimée.

Toutefois, il convient d’aligner notre règlement sur l’article 4 alinéa 2 de la loi sur les communes qui accorde les compétences pour « la durée de la législature et jusqu’au 31 décembre de l’année du renouvellement intégral des autorités communales ».

En conclusion, la commission ad hoc, sous réserve des deux modifications proposées, à l’unanimité, recommande au conseil communal d’approuver ce préavis.

L’annexe au règlement est passé en revue page par page.

Le préavis n° 6/2016 et ses modifications sont passés au vote et acceptés à l’unanimité.

9.

COMMUNICATIONS MUNICIPALES

M. Kehtari

les structures métalliques de la route de la Bernadaz ont été assainies. Les travaux effectués comprenaient le débroussaillage, dégagement des structures métalliques ainsi que le renforcement les socles en béton, nettoyage et assainissement des structures. Les travaux sont donc terminés.

Le budget accordé par le conseil était de chf. 89'000.-, le coût des travaux se montent à chf 77'813.-.

De plus, le Canton nous a octroyé une subvention de chf 35'700.-. Le Canton est entré en matière parce qu'il s'agit d'une route en traversée. Nous avons donc un solde positif de chf 46'886.-

Pour l'entretien de ces piliers, un contrat de maintenance coûtait beaucoup trop cher. Après cinq ans, il faudra refaire un contrat de maintenance. En effet, le sel versé sur les routes en hiver, vient abîmer les piliers, dès lors, pour protéger les piliers, un mandat de chf 18'000.- a été accordé.

Concernant la garderie, les trois canalisations ont été chemisées afin qu'il n'y ait plus de fuites. Les légers dégâts dans la garderie ont été réparés pendant les 3 semaines de vacances. Mme Courvoisier est remerciée d'avoir été présente pour suivre ces travaux « Aux petits pas ».

Concernant l'électricité, le coût du réseau est plus ou moins stable, les tarifs de l'énergie n'ont pas changé. Tous les tarifs sont approuvés par Elcom. Pour la première fois cette année, nous avons établi une comptabilité uniquement pour l'électricité, également validée par Elcom.

Mme Martin

les enfants en été peuvent bénéficier d'un Passeport vacances, cela dépend des communes qui doivent s'investir. Cet été, deux activités ont été organisées. Les enfants ont pu pêcher des perches dans le Léman. Aux refuges des Quatre Croisées, M. Ludovic Terry, employé de voirie et chasseur dans l'âme, a emmené les enfants se poster dans la forêt pour lever du gibier. M. Metraux, garde faune régional s'est beaucoup investi pour amener des peaux de bêtes ainsi que des crânes. Un repas de saucisses mais aussi de sanglier et de cerf leur a été servi. Une très belle journée pour les enfants loin de leur écran et dans la nature.

M. Nicolas Chronakis est entré dans le comité du Passeport vacances.

Le 1^{er} août était comme à son habitude très sympathique. Elle encourage les habitants à améliorer leur cantique suisse.

L'open air de Paudex organisé par Mme Vanessa Maurer, a remporté un joli succès. Environ 300 personnes ont assisté au film Snoppy et les peanuts. Le petit bénéfice récolté sera versé aux enfants du Cambodge.

Demain soir, le 6 septembre, à Pully aura lieu l'élection du conseil d'établissement.

M. Reichen :

salue la présence de Mme Ariane Bonard et M. Willy Kettel dans le public mais également de la nouvelle secrétaire du greffe Mme Christine Theytaz, ayant repris la responsabilité des manifestations ainsi que la location de salle, depuis le 15 août 2016.

M. Spring

concernant le Vallon de la Paudèze, les travaux avancent à grands pas. Plusieurs mises à l'enquête durant cet été. Une mise à l'enquête pour l'immeuble du bas où des locaux non loués ont été transformés en appart-hôtel. Les mises à l'enquête se font à double, dans les 8 immeubles du haut, car il y a deux constellations de propriétaires. Ces mises à l'enquête concernent des changements de topologie. Faire plus d'appartements mais plus petits. Egalement, des changements sur les places de parc, avec une sortie des garages à double sens.

Il y a beaucoup d'insatisfaction sur le cheminement des piétons le long de la route de la Bernadaz. Les habitants du quartier ont pu assister à une séance et un débat sur la route de la Bernadaz. C'est le moment de lancer une étude sur la circulation le long de cette route.

Le PGA est en 3^{ème} examen au niveau du canton.

Concernant la rénovation des bâtiments communaux, les plans établis par les architectes vont bientôt être réalisés et chiffrés, ils pourront dès lors être soumis dans un prochain préavis.

M. Fontannaz

la taxe de 0.25 ct par kW est prélevée pour alimenter le fond pour l'énergie et le développement durable. Une action depuis le début de l'année et jusqu'au mois de juin a eu lieu pour l'achat d'un appareil frigorifique. Ce financement de 20% du prix d'achat et allant jusqu'à chf 400.- a été financé par le fond pour l'énergie et le développement durable. Dix habitants ont profité de cette offre, pour un montant total de chf 3'475.80.

Les travaux de la Campagne Marcel vont commencer lundi prochain, soit le 12 septembre. Six arbres en mauvais état vont être abattus durant ces travaux.

Durant la vente de vin du lundi 12 septembre, un petit nombre de bouteilles de blanc seront en vente.

10. Propositions individuelles et divers.

M. Rüegger Le feu qui est à La Conversion empêche les gens de rentrer sur l'autoroute à 17h. Cela crée des bouchons sur la Bernadaz. La municipalité est sollicitée pour prendre contact avec Lutry ou La Conversion.

Le Président remercie les scrutateurs pour leur disponibilité, ainsi que les conseillers pour leurs bonnes collaborations.

Le Syndic invite l'assemblée au traditionnel apéritif dans le foyer.

Le Président annonce les nouvelles adresses mails du bureau

caroline.genovese@paudex.ch
jphchaubert@paudex.ch

La prochaine séance est fixée au 3 octobre 2016 à 20h

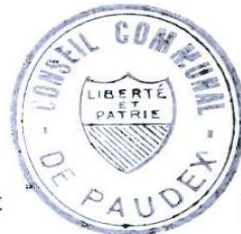
La séance est levée à 21h42

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président



Jean-Philippe Chaubert



La Secrétaire



Caroline Genovese